110 44

CORPS LÉGISLATIF.

FRC 3
18931

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
20517

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR HEURTAULT-LAMERVILLE,

Sur le départ des conscrits du département du Cher.

Séance du 9 nivose an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

UNE lettre de l'administration centrale du département du Cher, écrite à mon collegue Bonnaire et à moi, nous donne avis que les conscrits ou volontaires ou réquisitionnaires de ce département, au nombre d'environ dix-huit cents, se sont rendus successivement aux armées : ils ont tous fait serment en partant de se montrer dignes défenseurs de la République et dignes émules des volon-

NEWBERRY LIBRARY

taires du Cher qui sauvèrent Bitche de l'attaque nocturne des Prussiens; ils n'ont manifesté d'autre inquiétude que celle de ne point prendre part à nos premiers succès, et d'apprendre, avant d'être formés en bataillons, que la perfidie et l'impudence du roi de Naples sont punies, et que son trône a disparu.

Je demande au Conseil la permission de lui donner lecture de la lettre de ces administrateurs ; elle vous prouvera qu'ils ont l'heureuse habitude de faire exécuter les lois, de ne point chercher des éloges pour avoir rempli leur devoir, et qu'ils ne vous occupent d'eux un instant qu'afin de ne pas laisser planer, peut-être, un soupçon de lenteur incivique sur les braves conscrits et les administrés de leur département. Ce département est tranquille ; l'administration centrale y est éclairée et républicaine ; le commissaire du Directoire près d'elle est aussi ferme que fraternel. La plus puissante et la plus juste de vos institutions pouvoit-elle ne pas y être accueillie avec enthousiasme ?

Voici la lettre de l'administration centrale :

Les administrateurs du département du Cher aux citoyens composant la députation du Cher, au Conseil des Cinq-cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le huitieme et dernier détachement des conscrits du département du Cher est parti le 28 frimaire dernier. Chacun de ces détachemens a été grossi par le nombre des braves citoyens qui se sont enrôlés volontairement pour voler à la défense de la patrie.

Ce dévouement généreux pour le succès de la cause commune s'est particulierement manifesté dans la commune de Saint-Amand, où les enrôlemens volontaires ont presque égalé le nombre des conscrits.

Ils ne reparoîtront parmi nous que lorsqu'ils auront

anéanti les ennemis de notre indépendance, et humilié les rivaux de notre gloire.

Tels sont les sentimens qu'ils ont tous manifestés, et qui assurent à jamais les destinées brillantes des Français.

Vive la République !

Salut et fraternité.

Signé, ROUEN, FOUQUET, FARAUD-DESROCHES, MOMAC, DUFRESNE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.